

LE TRAVERPONTOIS

N° 54 Mois de JANVIER 2018

Naissances : Hugo ARNAUD le 11.10, Anna PICARD le 24.11, Gabrielle LEFORT le 31.12.

PRATIQUE

Permanences de Mairie :
Modification des horaires depuis le 1er décembre

Mardi de 10h à 12h
Mercredi de 17h à 19h

Tél. 09.77.53.11.13 Mail : mairie-pontavert@wanadoo.fr



Bibliothèque Municipale

Lundi : de 16h à 17h
Mercredi : de 11h à 12h
Samedi : de 10h30 à 12 h

Contact : Mairie au 09 77 53 11 13 ou au 03 23 25 93 42

Groupe Scolaire Vallée des Deux Cantons :

Tél. 03.23.20.71.46 Mail : ecole.pontavert@ac-amiens.fr

Numéros utiles :

Les pompiers : le 18
La gendarmerie : le 17
La SAUR : 03.23.22.49.64
EDF pôle solidarité : 0800.65.03.09
DDT : 03.23.24.64.00
Préfecture : 03.23.21.82.82
Conseil régional de Picardie : 03.22.97.37.37
Conseil départemental : 03.23.24.60.60
Communauté de Communes de la Champagne Picarde : 03 23 22 36 80

Déchèterie :

Mardi, Jeudi : 14h00-18h00
Samedi : 9h00-13h00 / 14h00-18h00



Mesdames et messieurs,

En ce début d'année 2018, le moment est venu de vous présenter, comme tous les ans depuis le début de notre mandat, nos vœux les plus sincères tant dans le domaine personnel que professionnel.



Il est important pour nous de vous souhaiter, à vous Pontavertoise et Pontavertois ainsi qu'à votre famille, une excellente santé et une heureuse année 2018.

S'il est primordial pour un maire de pouvoir s'appuyer sur les adjoints et conseillers municipaux pour mener à bien les projets (travaux de voirie, d'assainissement, scolaire, d'aménagement du village, réhabilitation de la salle omnisports etc...) et ce malgré un contexte territorial, législatif en perpétuel mouvement (transfert de compétences vers la communauté de communes de la champagne Picarde) et un contexte économique difficile (baisse de subventions), il est également important de souligner le travail social de proximité effectué par les diverses associations de Pontavert qui participent au bien-être de tous.

Nous tenons à remercier ce tissu associatif bénévole qui dynamise notre village par ses actions qui rythment la vie communale et tenons aussi à vous remercier vous, Pontavertoise et Pontavertois, de votre présence qui concourt à la réussite de ces manifestations et au bien vivre au sein de notre village.

Bien sincèrement,

Le Maire et toute l'équipe municipale.

Bibliothèque

Grande activité à la bibliothèque le mercredi 20 décembre où une douzaine d'enfants se sont retrouvés pour fabriquer, Noël oblige, une tête de renne en trois dimensions. Pour cela ils étaient aidés par deux bénévoles de la bibliothèque et par une animatrice de la communauté de communes de la Champagne Picarde. A la grande joie des enfants un goûter offert par la commune de Pontavert est venu clôturer cet agréable après-midi de bricolage.



Associations :

Comité des fêtes

Resp : Sylvain CROSSE
03.23.25.08.57

Association de parents d'élèves de Pontavert (APE)

Resp : Laura BOUDE
03.23.21.47.59

Club du 3ème âge

Resp : Mme HADERER
03.23.20.77.41

Association de Pêche (AAPPMA de la Vallée de l'Aisne)

Resp : Claude Cornette,
03.23.20.74.18
claude.cornette02@orange.fr

Familles Rurales de Pontavert

Resp : Philippe GOUMY
06.03.56.18.37
<http://aspontavert.e-monsite.com>

LUNDI :

17H30-18H15 Zumba kids (5/8 ans) avec Valérie
18h15-19h00 Zumba kids (9/12 ans) avec Valérie
19H00-20H00 Zumba adulte avec Valérie

MARDI :

18H00-18H45 Arts du cirque (5/7 ans) avec Philippe
20H30-22H00 Tchoukball adultes avec Romuald

MERCREDI :

18h00-18h45 Arts du cirque (8/12 ans) avec Charlene
19h00-20h00 Fitness abdos-fessiers (adultes)

JEUDI :

18H15-19H00 Arts du cirque (8/11 ans) avec Philippe
19H00-21H00 Tennis de table/Badminton (adultes) avec Christophe / Karim

VENDREDI :

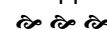
18h00-20H00 Watacha (semaine impaire)

SAMEDI :

9H30 Randonnée avec Fabrice (départ de la mairie)
11h00-12H00 Watacha (semaine impaire) Jeux de société

DIMANCHE :

A partir de 9H00 Course à pied avec Philippe



Réforme de la taxe d'habitation

A partir de cette année, la taxe d'habitation est supprimée pour 80 % des Français. Pour les Français concernés, le montant de la taxe d'habitation va diminuer progressivement pendant trois ans : elle baissera de 30 % dès 2018, 65 % en 2019 et ne sera plus due au titre de la résidence principale d'ici 2020. Cette mesure est effective en fonction d'un critère de revenus. Vous pouvez faire une simulation via ce lien : <https://www.impots.gouv.fr>
La taxe d'habitation est une taxe perçue au profit des collectivités locales. Son montant varie suivant la commune. Son taux d'imposition est voté par les collectivités territoriales. Votre taxe d'habitation dépend également des caractéristiques du local imposable (dimension, niveau de confort...) et de votre situation personnelle (vos revenus, la composition de votre foyer...) au 1er janvier de l'année d'imposition.

Les exonérations et abattements : Les personnes de condition modeste (personnes en situation de handicap, invalides, veuves, âgées de plus de 60 ans ...) continueront de bénéficier d'une exonération totale pour leur habitation principale .
Par ailleurs la possibilité de bénéficier d'un abattement pour raison de charge de famille reste possible : vous pourrez bénéficier d'un abattement général à la base ou d'un abattement spécial sur délibération de votre commune ou de votre intercommunalité.

Nos amis les chiens : un petit rappel !

Force est de constater qu'en déambulant dans les rues de notre village, on se rend compte que sur les trottoirs entre autres, nos amis les chiens ont parfois laissé un petit « cadeau » malodorant et dans lequel il est, on ne peut plus désagréable de marcher.

Afin de mieux vivre tous ensemble, il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'outre le fait que leur animal doit être tenu en laisse par mesure de sécurité, les déjections canines doivent être ramassées par mesure d'hygiène.

Que dit la loi ? : Selon le décret n°2015-337 du 25 mars 2015 les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou

partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Ne souhaitant pas en arriver à la verbalisation des propriétaires canins, un appel au civisme et au bon sens est lancé pour le bien-être de tous.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, la commune demande aux riverains de laisser leurs poubelles sur les trottoirs dans des délais raisonnables les jours de ramassage. Pour éviter que les déchets ne soient sur la route ou sur les trottoirs, nous vous demandons que ceux-ci soient dans des poubelles plastiques et non dans des sacs poubelles à terre car souvent déchirés par les animaux.

La commune ne s'interdit pas au cours de l'année, de retirer du domaine communal, les poubelles qui resteront trop longtemps dans la rue. Les poubelles seront alors à récupérer par les usagers à la mairie lors des permanences. Pour le respect de tous, soyons des citoyens respectueux.



Commerçants et artisans :

Boulangerie Pâtisserie
Thomas LEFORT
03.23.25.63.49
Du Mardi au Samedi de 7h à 13h et de 16h30 à 19h30 / Le Dimanche de 7h à 13h

Salon de coiffure SYLVIE
03.23.20.73.04
Du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et le Samedi de 8h à 16h

Efiso SEDDA plaquiste et menuiserie 03.23.25.87.23 ou 06.09.02.83.72

SCF FOUCHER Jérémie Toiture Charpente
06 86 57 26 99

ART PHOTO
Grégory LE MOAL
Photo publicitaire et événementielle
06.16.78.29.55
art-photo-1mg@orange.fr

Ets BESNAULT Faïence - Mosaïque - Pierre
03.23.25.77.57 ou 06.10.46.92.31

SARL VARUTTI DEWULF
Maçonnerie et ravalement
06.74.46.27.02 ou 06.70.20.82.06

Madame RADZIETA
Dépôt de gaz Antargaz
03.23.20.77.01

Peintre Décorateur
Anthony ELINGK
06.27.09.09.90

LE RELAIS DE FLEURETTE
Hôtel – Restaurant
03.23.20.53.05

AIDE A DM
Assistance administrative
06.09.34.55.39

LES CREATIONS DE MAYA
Objets de décoration
<http://les-creations-de-maya.over-blog.com>

JP Dépannage
Dépannage serrurerie, menuiserie
06.29.11.49.77

CRAZI NAIL'CILS
Prothésiste ongulière/Extension de cils 06.65.32.45.17
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h

Gautier Delor - I@D
Conseiller Immobilier : Achat - Vente - Estimation Gratuite
06.47.23.48.16

Commerçants itinérants :

Pizzas à emporter FEU DE BOIS ;
Les 2ème et 4ème mercredis du mois de 17h30 à 21h30 au 06.89.40.99.89